

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 30 octobre 2018 portant nomination du directeur de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie

NOR : TRAA1829848S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général de l'aviation civile,
Vu le code de l'aviation civile ;
Vu le code des transports ;
Vu la loi n° 99-209 du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment ses articles 21 et 56-1 ;
Vu la convention n° 058 du 25 mai 2010 relative à la création d'un service mixte dénommé « Direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie »,

Décide :

Article 1^{er}

M. Jean-Claude GOUHOT, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie à compter du 1^{er} novembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire et au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Fait le 30 octobre 2018.

Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL